

Frédéric Schoenahl

De : "IRIN" <IRIN@irinnews.org>
À : "Frederic Schoenahl" <tuaregs@free.fr>
Envoyé : mercredi, 14. mai 2003 19:58
Objet : NIGER: Une enquête révèle que plus de 870 000 personnes vivent encore en esclavage

NATIONS UNIES

Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)
Réseaux d'Information Régionaux Intégrés (IRIN)

NIGER: Une enquête révèle que plus de 870 000 personnes vivent encore en esclavage

NIAMEY, 13 mai (IRIN) - En dépit du fait que le Niger a récemment passé des lois plus strictes contre l'esclavage, plus de 870 000 personnes - environ sept pour cent de la population du pays - vivent encore dans des conditions de travail forcé, d'après TIMIDRIA, une association locale des droits de l'Homme.

L'organisation, dont le nom signifie "Fraternité" en langue touarègue, vient de publier les conclusions d'une enquête effectuée en août 2002 dans six des huit régions administratives du Niger. Celle-ci montre que plus de 870 364 personnes travaillent encore dans un état de servage. La vaste majorité, soit 602 000, se trouve à Tillabéry, une région du sud-ouest, où est située la capitale, Niamey

L'esclavage est une tradition ancrée depuis longue date dans ce pays enclavé peuplé de 11 millions d'habitants, à la lisière sud du Sahara, qui a obtenu l'indépendance de la France en 1960.

TIMIDRIA a indiqué que la pratique était particulièrement courante chez les pasteurs nomades de l'ethnie touarègue.

Son enquête a révélé qu'à part Tillabéry, les plus grandes concentrations d'esclaves se trouvent dans la région d'Agadez, dans le nord du désert, où 87 000 personnes vivent dans des conditions de travail forcé ; et dans la région de Tahoua, adjacent Tillabéry au sud-ouest, où elle a recensé 59 000 esclaves.

Au fil des années, de nombreux ateliers et symposiums ont été organisés pour dénoncer la perpétuation de l'esclavage au Niger. L'Assemblée nationale a récemment adopté un nouveau code pénal aux termes duquel " l'esclavage et les pratiques esclavagistes" sont désormais érigés en crimes passibles de peines allant jusqu'à 30 ans de prison fermes.

L' Organisation internationale du travail (OIT) définit le "travail forcé" comme un travail ou un service exigé de quelqu'un sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel il [elle] ne s'est pas offert de plein gré. Cette définition exclue le service militaire, les obligations civiques normales, le cas de force majeure, les travaux communautaires et les travaux pénitentiaires.

En Afrique, le Niger, la Mauritanie et le Soudan sont considérés comme les principaux pays où l'esclavage perdure.

Beaucoup de propriétaires d'esclaves interrogés par TIMIDRIA ont déclaré que leurs travailleurs forcés sont un héritage et une responsabilité.

"Nous avons bien des esclaves hérités de nos parents, mais je ne savais pas que c'est de l'esclavage ", a déclaré un chef touareg cité par l'organisation. " Ce sont des victimes qui ne veulent plus nous

quitter".

Selon le professeur universitaire El Back Adam, les esclaves refusent de quitter leurs maîtres au Niger en dépit des conditions terribles dans lesquelles ils vivent "parce qu'ils ont un toit et à manger".

[FIN]

IRIN-WA

Tel: +225 22-40-4440

Fax: +225 22-41-9339

Email: IRIN-WA@irin.ci

[Les informations contenues dans ce bulletin vous sont parvenues via IRIN, un département d'informations humanitaires des Nations Unies, mais ne reflètent pas nécessairement les vues des Nations Unies ou de ses agences. Si vous réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ce bulletin, merci de tenir compte de cette réserve. Toute citation ou extrait devrait inclure une référence aux sources originales. Les rapports d'IRIN sont archivés sur internet sous : <http://www.irinnews.org>. Toute utilisation par des sites web commerciaux nécessite l'autorisation écrite d'IRIN.]

Copyright (c) UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs 2003

Pour modifier votre abonnement or desabonner visitez
<http://www.irinnews.org/subscriptions/Frenchsubslogin.asp>

Abonné: tuaregs@free.fr

Keyword: Niger